



✠ Michel Aupetit  
Évêque de Nanterre  
Président de la Fondation  
Sainte-Geneviève

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église a développé une doctrine sociale qui valorise le travail, lequel contribue à la dignité de l'homme en lui permettant de participer à la création. Aujourd'hui, la crise du chômage est devenue structurelle et il faut, au nom de cette dignité humaine, en chercher des remèdes durables. Ce constat impose une solidarité sans doute plus forte. C'est pourquoi des bénévoles ou permanents, dont de nombreux chrétiens, s'engagent dans des associations spécialisées. Un travail remarquable est ainsi réalisé pour accompagner les chercheurs d'emploi ou contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes ou des personnes confrontées au chômage. Je me réjouis que, grâce au soutien de ses donateurs, la Fondation Sainte-Geneviève puisse financer les projets et initiatives dans ce sens et contribuer ainsi à humaniser notre société.

Fondation Sainte-Geneviève  
85 rue de Suresnes - 92022  
NANTERRE Cedex  
[www.fondationsaintegenevieve.org](http://www.fondationsaintegenevieve.org)

Éditeur : Fondation Sainte-Geneviève  
sous l'égide de la Fondation Notre Dame  
Directeur de publication : M<sup>re</sup> Michel Aupetit  
Directeur de la rédaction : Marc Flurin  
Réalisation : Audace communication  
10 rue Gambetta - 62300 LENS  
Impression : Imprimerie ICO - Dunkerque  
Dépôt légal : février 2016 - ISSN 2264-2773

## L'accompagnement des chercheurs d'emploi et l'insertion professionnelle



**Aujourd'hui, le travail est placé au centre de la vie humaine comme moteur de la reconnaissance sociale et l'emploi rémunéré comme signe de la production d'un travailleur.**

Un travail humanisant possède une fécondité sociale. Il contribue à assurer les biens et services nécessaires à la société, il crée du lien social ; par là même, il humanise son auteur. Chacun a quelque chose à apporter à la construction de la société.

Or, depuis 40 ans en Europe, et particulièrement en France, de plus en plus de personnes sont touchées plus ou moins durablement par le chômage. **Les jeunes sont les plus touchés.** Les causes sont largement structurelles et certains prétendent qu'il faut renoncer au « mythe » du plein-emploi. Alors que faire ? Faut-il se résigner et reléguer ceux qui ne travaillent pas au rang des « assistés », perdant ainsi leur sentiment d'utilité et leur dignité humaine ? Peut-on donner aux jeunes le sentiment que la société n'a pas besoin d'eux et qu'ils n'y ont pas leur place ?

Dès 1993, les évêques de France, déclaraient : « Trop d'exclus nous pressent d'être inventifs et actifs pour que chacun puisse exister socialement en exerçant un travail porteur de fécondité

sociale, c'est-à-dire contribuant à la vitalité et à la cohésion de la société comme au développement des personnes. La société, pour être humaine, sera solidaire ou elle continuera à ne pas respecter la dignité de beaucoup. Cette solidarité exige d'explorer de nouveaux chemins. » (Commission sociale de l'Épiscopat français, « Face au chômage, changer le travail »)

**Heureusement, beaucoup d'hommes et de femmes ont entrepris d'agir et de se mobiliser pour accompagner les chercheurs d'emploi et favoriser l'insertion professionnelle** de ceux qui, pour diverses raisons, sont éloignés de l'emploi. Ainsi, vous découvrirez dans ce numéro quelques exemples de projets associatifs soutenus par la Fondation Sainte-Geneviève sur ce thème. Une découverte à poursuivre sur notre site Internet ([www.fondationsaintegenevieve.org](http://www.fondationsaintegenevieve.org)). Bonne lecture et merci de votre soutien ! ■

**Marc Flurin**  
Délégué Général

## Un banquet de la Fraternité pour fêter 30 ans d'insertion à Antony

«Habitat & Humanisme» et «La Table de Cana» ont organisé un Banquet de la Fraternité le 8 novembre 2015 à Antony.



Cet événement, soutenu par la ville d'Antony et la Fondation Sainte-Geneviève, a été un temps fort de convivialité entre salariés, locataires, bénévoles et sympathisants. Un vrai moment de plaisir partagé !

**Habitat et Humanisme** permet aux familles et aux personnes seules en difficulté d'accéder à un logement à faible loyer. L'accompagnement de proximité des locataires, assuré par des

bénévoles et des travailleurs sociaux, favorise l'autonomie et la récréation du lien social indispensable à toute insertion.

**La Table de Cana** est un réseau d'entreprise d'insertion par l'activité économique : restauration, traiteur, organisation de réception et chocolaterie.

Dans le même esprit que ce « banquet », l'équipe diaconie du diocèse de Nanterre organise le 16 octobre 2016, en quatre lieux différents, un **Festival de la Fraternité**. Ce sera l'occasion de faire ensemble « un pas en avant pour la fraternité » avec des personnes en diverses situations de fragilité et aussi de célébrer les 50 ans du diocèse de Nanterre. ■

**Participation de la Fondation : 3000 €**

Un nouveau site Internet pour la **Maison des Familles du 92** : [www.maisondesfamilles92.com](http://www.maisondesfamilles92.com)



Ce nouveau site internet est une belle occasion de découvrir l'ensemble des propositions de la Maison des Familles qui assure un **accueil inconditionnel aux personnes, couples et familles**. Ce lieu de partage est un espace d'échanges et de dialogues sur les questions d'éducation. Il favorise la mise en relation entre familles, et si besoin avec les différents services et professionnels déjà actifs dans l'accompagnement des familles. Chacun peut y trouver une écoute attentive et chaleureuse, un renseignement, des activités, un soutien ou un accompagnement ponctuel. ■

**Soutien de la Fondation : 300000 € sur 3 ans**

## Malkah : la troupe se déplace à Lyon

L'association « **Mon Cher Théophile** » à annoncer la Bonne Nouvelle par la réalisation de spectacles musicaux chrétiens de qualité professionnelle.

Après *Ourra*, inspiré des *Actes des Apôtres*, le spectacle musical **Malkah** retrace la vie de David, berger devenu roi. Une fresque éclatante de notes et de lumière retraçant l'histoire de cette grande figure de l'histoire biblique : soldat, poète, roi d'Israël, décrit dans sa fragilité et son humanité parfois très sombre... 2 heures de spectacle musical retraçant 1000 ans d'histoire. Les 50 comédiens et 200 membres de l'équipe, pour la plupart bénévoles, se sont déplacés à Lyon pour une représentation à la salle 3000 de la cité internationale le 23 janvier 2016. ■

**Soutien de la Fondation : 40000 € en 2015**

## Tobie et Sarra : beau succès pour la création du spectacle à Asnières !

Après le succès de la comédie musicale « Jonas », Étienne Tarneaud continue à tirer son inspiration de la Bible avec son nouveau spectacle musical « **Tobie et Sarra** ».

Ce spectacle, qui a attiré 1 550 spectateurs pour sa création à Asnières les 22 et 23 janvier 2016, **aborde les questions du couple et de la famille et trouve de fortes résonances dans la société actuelle**. 15 titres font vibrer cette histoire de déportation et d'amour, interprétée par des comédiens professionnels, habitués des grandes scènes parisiennes. Deux familles de chrétiens d'Orient réfugiés ont été invitées à la première du spectacle. Avec « **Tobie**



**et Sarra** », la troupe part à la rencontre des habitants des Hauts-de-Seine et de la France entière. Un beau spectacle à voir en famille ! ■

**Soutien de la Fondation : 30000 € en 2015**

## JUBILEO : pour la paix et la fraternité...

**Le Stabat Mater de Pergolèse raisonne à Boulogne-Billancourt et le Messie de Haendel à Calais.**

La vocation de l'ensemble **JUBILEO** est de **promouvoir par la musique la fraternité et le « vivre ensemble »** et de jouer dans des lieux et devant des publics inhabituels.

10 jours après les attentats du 15 novembre 2015, **JUBILEO** a donné une magnifique interprétation du *Stabat Mater* de Pergolèse avec des textes lus par Michael Lonsdale à la Maison Saint-François-de-Sales. Le concert, présidé par M<sup>gr</sup> Michel Aupetit, évêque de Nanterre, avait pour objectif de **collecter des fonds pour achever le financement de la Maison**. Ce lieu unique est ouvert à tous et accueille notamment en son sein la Maison des Familles.



Peu après, **JUBILEO** était à Calais pour un concert de Noël. Cinquante choristes et vingt musiciens sont venus offrir *Le Messie de Haendel* à un public de centaines de migrants, en lien avec des associations comme le Secours Catholique. ■

**Soutien de la Fondation : 25000 € en 2015-2016**

## SNC : 30 ans d'action pour et avec les chercheurs d'emploi

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est une association qui propose à des chercheurs d'emploi un soutien humain personnalisé, grâce à un réseau d'accompagnateurs bénévoles.

C'est un binôme de bénévoles qui accompagne la personne « chercheuse d'emploi ». Son objectif est de porter un regard bienveillant sur le chercheur d'emploi et d'éviter les risques de dépendance. Des groupes de solidarité de 10 à 15 bénévoles se forment pour passer ensemble, un temps de partage et d'information. En outre, SNC complète son dispositif par la création d'une centaine d'emplois solidaires à durée déterminée dans des associations pour des personnes accompagnées par le réseau et rémunérés à 115 % du SMIC.



Dans les Hauts-de-Seine, SNC a déjà développé 18 groupes actifs et plus 300 bénévoles. La Fondation Sainte-Geneviève finance ce développement à travers la formation de bénévoles et responsables, la mise en place d'outils numériques, deux emplois solidaires et deux étapes du « Tour de France SNC ». ■

Soutien de la Fondation : 18000 € en 2015

## ESPACES : insertion professionnelle et respect de l'environnement, un duo gagnant !

L'association Espaces développe des chantiers d'insertion sociale et professionnelle pour des personnes précarisées ou en situation d'exclusion de tous âges.

Espaces offre à des personnes en précarité et éloignées de l'emploi des outils et des moyens de surmonter ces difficultés par un emploi qualifiant qui leur donnera une chance de rebondir en se formant à un vrai métier. Chaque salarié en insertion bénéficie d'un suivi personnalisé et d'une aide sociale de la part d'un conseiller d'insertion professionnelle. En 2013, la Fondation Sainte-Geneviève a apporté son soutien au chantier d'insertion "Navigation douce" qui porte sur des activités de navigation sur le Val de Seine et sur Paris.



Depuis 2014, la Fondation apporte son soutien à un autre chantier d'insertion : les "Jardins Solidaires et Partagés" situés dans l'ouest parisien. Outre les nouveaux jardins de Sèvres et de Chaville, les salariés en insertion valorisent et entretiennent quotidiennement d'autres espaces naturels en milieu urbain. ■

Soutien de la Fondation : 19000 € au total sur 3 ans

## « Échange de pratiques » entre associations œuvrant en faveur des chercheurs d'emploi

Le 12 octobre 2015, l'équipe « Diaconie » du Diocèse de Nanterre et la Fondation Sainte-Geneviève ont organisé une réunion d'échange de pratiques entre associations ou groupes qui agissent en faveur des chercheurs d'emploi dans le 92 et les paroisses intéressées.

Étaient notamment présents : AODE, ARPEIJE, Café Emploi Rueil, Espaces, le GEC (Groupe Emploi Cadres) Meudon, le GRED (Groupe de Recherche d'Emploi de la Défense), le Parvis des Talents de Neuilly, le Secours Catholique,



SNC Boulogne, SNC Colombes, Visemloi... Cette réunion a permis aux différents acteurs de mieux se connaître et d'envisager des coopérations. Un recueil des « fiches d'identité » de chaque association ou groupe a pu être établi et diffusé aux participants. ■

## AODE : orienter le chercheur d'emploi vers la bonne structure

Née en 2007 à l'initiative d'un groupe de cadres et de dirigeants qui partagent les valeurs de solidarité et de partage.

L'association AODE cherche à mettre en relation un demandeur d'emploi et une association d'accompagnement, qui lui permettra d'effectuer un travail de fond dans la durée pour retrouver un emploi. Au cours d'un échange d'une heure environ, un des accueillants bénévoles d'AODE, formé à l'écoute et à l'accompagnement dans la recherche d'emploi, propose une association correspondant au mieux aux besoins identifiés en commun. AODE reçoit le samedi matin, sans rendez-vous préalable, à la Maison Saint François de Sales de Boulogne Billancourt depuis janvier 2015. ■

Soutien de la Fondation : 11000 € en 2016

## ARPEIJE : le « Rayon Vert », un atelier d'insertion autour du vélo



L'objet de l'association ARPEIJE est l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et d'adultes éloignés de l'emploi.

L'association a lancé en janvier 2015 à Clamart "Le Rayon Vert", un projet écologique autour du vélo et un espace convivial développant l'esprit participatif et le service ; un projet combinant solidarité, respect de l'environnement et convivialité. ■

Soutien de la Fondation : 12500 €

## Graine d'Espérance : la prison... et après ?

Préparer avec les détenus leur sortie de prison et leur réinsertion ; accompagner et soutenir les anciens détenus ; tel est l'objet de Graine d'Espérance qui démarré son action fin 2015 à la Maison d'Arrêt de Nanterre qui accueille actuellement 950 détenus. ■

Soutien de la Fondation : 1000 € en 2015

# Nouveaux projets soutenus 2015



## LES AMIS DU PIED DE LA TOUR : un nouveau patronage à Asnières

Des jeunes de 11 à 17 ans, retrouvent leur confiance en eux grâce à une réalisation théâtrale au sein de ce nouveau patronage ; d'autres y prennent conscience de leurs talents d'expression et travaillent à les développer ; d'autres enfin par les activités collectives y apprennent le vivre-ensemble et y tissent des liens. Plusieurs représentations clôturent l'année scolaire dans un des théâtres d'Asnières ou à ND du Perpétuel Secours pour l'Evangile de l'Enfance, ou la cour de Saint Daniel pour le Chemin de Croix.

Soutien de la Fondation : 5000 €



## VIS DE JOIE : des séjours de vacances pour des jeunes, handicapés et valides

C'est aux JM de Cracovie que Vis de Joie va emmener 9 jeunes handicapés avec 18 accompagnateurs en juillet 2016. La Fondation a décidé de les aider à acquérir un bus spécialement aménagé pour des personnes à mobilité réduite. Tous les ans, l'association organise ainsi 2 voyages (hiver + été) ainsi que des sorties culturelles durant l'année scolaire, et permet à chacun de vivre cette expérience de communion entre jeunes chrétiens selon sa condition.

Soutien de la Fondation : 15000 €



## ACCUEIL DES RÉFUGIÉS : forte mobilisation dans les Hauts-de-Seine

Suite à l'appel du pape François, relayé par M<sup>re</sup> Michel Aupetit, un élan de solidarité s'est manifesté au sein de nombreuses paroisses et mouvements. Afin de répondre le plus efficacement et humainement possible aux différentes situations que posent déjà, et poseront à l'avenir, l'arrivée, l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés, un poste de chargé de mission a été créé, financé par la Fondation Sainte-Geneviève.

Soutien de la Fondation : 35000 €

## Autres projets soutenus

Certains projets soutenus en 2015-2016 ne sont pas développés dans ce numéro : **Société Saint Vincent de Paul 92** (outil numérique pour personnes âgées isolées), dispositif diocésain grand froid, le **Pélé Mosaïque** (voyage et séjour à Lourdes de SDF), **Magdalena** (gens de la rue), **Maison de l'Amitié** (accueil de jour de SDF à la Défense), **Petits Chanteurs de Sainte-Croix**...

Plus d'informations sur notre site : [www.fondationsaintegenevieve.org](http://www.fondationsaintegenevieve.org)

## Donnez du sens à votre impôt !

Profitez des opportunités fiscales pour continuer à soutenir nos actions.

**Les dispositions de déductibilité (ISF, IR) sont reconduites en 2016.**

## Faites un don de titres à la Fondation et bénéficiez d'une exonération sur les plus-values

En dehors du don d'argent classique, il est possible de faire un don de valeurs financières sans les vendre. En effet, la vente entraîne la taxation des plus-values qui peut s'avérer lourde.

Vous êtes détenteurs de titres (actions, obligations, parts de SICAV ou FCP, autres valeurs mobilières...), savez-vous **que vous pouvez les donner à un organisme sans but lucratif tel que la Fondation Sainte-Geneviève, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, et venir en aide aux plus démunis, tout en évitant une lourde taxation ?**

Les plus-values de cessions de valeurs mobilières et droits sociaux sont, sauf exception, soumises au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Ces plus-values sont réduites d'un abattement variable selon la nature des titres et la durée de leur détention et qui s'applique également aux moins-values. Les plus-values liées à la cession d'une obligation ou d'un OPCVM diversifié ne bénéficient d'aucun abattement. Si les titres sont donnés et non vendus, il n'y a pas de plus-values imposables.

Si vous décidez de nous donner vos titres, nous

établirons un reçu fiscal sur la valeur totale donnée et vous bénéficierez de la **réduction d'impôt habituelle de 66 % sur l'impôt sur le revenu**. Exemple : pour un don de 10000 € la réduction d'impôt totale sera de 6600 €. Si vos dons dépassent la limite de 20 % de votre revenu imposable, l'excédent peut être échelonné sur une période de 5 ans. Tout en soutenant la Fondation, vous bénéficiez alors de deux avantages fiscaux : exonération sur les plus-values et réduction d'impôt.

Si vous souhaitez que votre don de titres soit déduit de votre **impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**, c'est possible, à condition qu'il s'agisse d'un don de titres de sociétés cotées, fait à la Fondation, à titre définitif et en pleine propriété. Dans ce cas particulier, les plus-values seront taxées. Toutefois pour une cession de titres qui affichent une moins-value, il peut être plus intéressant d'utiliser la déduction fiscale au titre de l'ISF.

**Comment procéder ?** Les dons de valeurs mobilières cotées se font généralement sans formalisme particulier, par virement de compte à compte. Sur simple demande, nous vous communiquerons les coordonnées d'un compte bancaire spécifique. Vous devez :

- donner l'ordre à votre banque ou à votre intermédiaire financier de **nous transférer les titres sans cession**,
- nous informer afin que nous puissions vérifier l'effectivité du virement sur notre compte et vous identifier clairement pour pouvoir vous adresser le reçu fiscal.

**Rappel : une donation est irrévocable** et doit respecter les droits des éventuels héritiers réservataires.

Pour toute question, contactez Marc Flurin, Délégué Général de la Fondation Sainte-Geneviève, au 01 41 38 12 43 ou par mail : [marc.flurin@fondationsaintegenevieve.org](mailto:marc.flurin@fondationsaintegenevieve.org)